

PLAN D’ACTION DÉTAILLÉ DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
quant aux recommandations de la vérification sur la formation et l’équipement de la GRC dans les rapports du printemps 2019 du vérificateur général du Canada.

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d’achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l’usage du Comité seulement)
Printemps 2019 (Rapport 5)	La GRC devrait établir une norme nationale afin de veiller à ce que chaque détachement dispose d’un nombre suffisant de carabines.	Recommandation acceptée. La GRC établira une norme nationale qui complètera ses normes opérationnelles actuelles à l’égard de la formation sur les menaces actives. Cet exercice portera sur l’aspect tactique (déploiement rapide pour action immédiate [DRAI]) ainsi que sur l’équipement (carabine). La sécurité du policier et du public demeure notre plus grande priorité. La GRC fournit un éventail d’équipements et de programmes de formation qui permettent à ses membres de pratiquer tous les types d’interventions policières. La carabine de patrouille est une arme qui peut s’utiliser pour contrer une menace active, par exemple de la part d’un tireur. Des cours de formation tactique comme ceux qui portent sur le DRAI, l’intervention initiale en cas d’incident critique ainsi que l’intervention et le désamorçage en cas de crise apportent un enseignement complémentaire dans cette optique. Tous les cadets sont maintenant tenus de suivre la formation sur le maniement de la carabine et sur le DRAI dès leur sortie de la Division Dépôt, soit le centre de formation de la GRC situé à Regina (Saskatchewan). En février 2018, la Direction générale a fourni des cartes statiques aux	- La GRC élaborera une norme nationale afin : - que tous les membres opérationnels de première ligne soient formés au maniement de la carabine; - qu’il y ait une arme d’épaule par véhicule opérationnel.	31 mars 2020	31 juillet 2019 – La GRC va effectuer des recherches concernant une norme nationale. Les recherches comprendront une analyse des environnements externes et internes, une analyse des lacunes et une évaluation des risques. 30 août 2019 – La GRC va examiner le niveau d’effort et les coûts connexes des obstacles connus en ce qui concerne la formation accrue en maniement de la carabine et son utilisation (p. ex., les infrastructures/installations, le nombre d’instructeurs en maniement et la capacité d’entretien des carabines). La GRC va consulter la Santé et sécurité au travail à l’interne et des intervenants externes comme le Comité de gestion des contrats, en particulier s’il y a des coûts pour les provinces et les territoires. - Septembre 2019 – La GRC continuera d’évaluer son programme de formation sur la carabine en procédant à une évaluation rigoureuse de son programme actuel pour préparer au mieux ses membres à la nature continue des interactions de la police. 15 novembre 2019 – La GRC rédigera une première ébauche de proposition de norme nationale.	Services de police contractuels et autochtones (SPCA) Commissaire adjoint Dennis Daley 613-843-3478	

		commandants divisionnaires pour assurer le suivi de la distribution des carabines et de la formation des membres dans chaque détachement. Ces cartes ont évolué, et depuis octobre 2018, elles sont offertes en format électronique interactif. Les cartes montrant la répartition des carabines s'accompagneront désormais d'évaluations continues des risques présents dans les divisions et les détachements, ce qui fournira aux commandants divisionnaires les données factuelles dont ils ont besoin pour prendre des décisions judicieuses fondées sur les risques en ce qui concerne la répartition des carabines.			• 30 novembre – La GRC consultera les comités internes chargés de la formation et de l'équipement en ce qui concerne la proposition de norme nationale. • 15 janvier 2020 – La GRC présentera l'ébauche finale de la proposition de norme nationale aux cadres supérieurs aux fins d'approbation. • 31 mars 2020 – La GRC publiera une norme nationale pour les carabines.		
--	--	---	--	--	--	--	--

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
Printemps 2019 (Rapport 5)	La GRC devrait s'assurer de disposer des renseignements nécessaires concernant le risque et la distribution des carabines à l'échelle nationale pour pouvoir déterminer si elle en possède un nombre suffisant, afin de respecter ses obligations aux termes du Code canadien du travail.	Recommandation acceptée. Nous avons le devoir de nous préparer autant que possible afin d'atténuer les menaces. Les données sur la répartition des carabines dans tout le pays peuvent déjà être consultées. La GRC utilise un système national pour assurer le suivi de la distribution des carabines et de la formation des membres dans chaque détachement à l'échelle du pays. En date du 11 janvier 2019, la GRC comptait 4 931 carabines de patrouille et 6 692 membres formés à leur utilisation (dont 4 963 intervenants de première ligne). Afin de donner un portrait de la situation à l'échelle nationale et dans les divisions, la Direction générale a fourni des cartes statiques aux commandants divisionnaires en février 2018 pour le suivi des carabines et des membres formés à les utiliser sur leur territoire. Ces cartes ont évolué, et depuis octobre 2018, elles sont offertes en format électronique interactif. Les cartes montrant la répartition des carabines s'accompagneront désormais d'évaluations continues des risques présents dans les divisions et les détachements, ce qui fournira aux commandants divisionnaires les données factuelles dont ils ont besoin pour prendre des décisions judicieuses en ce qui concerne la répartition des carabines.	- La GRC élaborera une norme nationale qui : - contient des définitions claires et uniformes; - décrit les processus pour s'assurer que l'équipement et la formation sont distribués en fonction des risques; - contient des indicateurs du rendement pour évaluer à l'échelle nationale si les cibles ont été atteintes et si les risques ont été atténués adéquatement. - La GRC continuera d'élaborer et d'améliorer ses cartes montrant la répartition nationale des carabines et la formation liée aux menaces actives pour accompagner les évaluations continues des risques présents dans les divisions et les détachements, ce qui fournira aux commandants	31 mars 2020	- Reportez-vous aux Jalons importants pour le point 1. - Les cartes et les indicateurs de conformité seront mis à jour et distribués aux cadres	Services de police contractuels et autochtones (SPCA) Commissaire adjoint Dennis Daley 613-843-3478	

			divisionnaires les données factuelles dont ils ont besoin pour prendre des décisions judicieuses en ce qui concerne la répartition des carabines et la formation liée aux menaces actives.	7 mai 2019	supérieurs de la GRC immédiatement et tous les trimestres, jusqu'à l'obtention de la conformité avec la norme nationale. • L'élaboration et l'amélioration seront continues.		
--	--	--	--	------------	---	--	--

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
Printemps 2019 (Rapport 5)	La GRC devrait s'assurer d'avoir en main les renseignements nécessaires à l'échelle nationale pour déterminer si les détachements dans l'ensemble du pays possèdent suffisamment de gilets pare-balles rigides pour respecter ses obligations en vertu du Code canadien du travail.	Recommandation acceptée. La santé et la sécurité de ses employés restent une des plus grandes priorités de la GRC. Il a été conclu que la GRC possédait suffisamment de gilets pare-balles rigides à l'échelle nationale pour répondre à ses besoins, y compris dans les divisions où elle assure des services de police de première ligne (c'est-à-dire où elle est le service de police responsable d'intervenir en cas de menace active), mais si des lacunes sont relevées, les mesures nécessaires seront prises en fonction des risques et des circonstances du service concerné. La GRC dispose actuellement des données nationales requises pour suivre le nombre total de gilets pare-balles rigides dans chaque division. Sa politique nationale sur les gilets pare-balles rigides va même au-delà du nombre de gilets que doit posséder chaque détachement. Les superviseurs et les commandants doivent prévoir un gilet pare-balles rigide par véhicule de police opérationnel, plus 10 %. Cela signifie qu'il y aura un gilet pare-balles dans chaque véhicule opérationnel, ou deux si le véhicule est habituellement occupé par deux membres.	La GRC élaborera une norme nationale afin que tous les membres opérationnels de première ligne reçoivent un gilet pare-balles rigide de distribution individuelle.	31 mars 2020	31 juillet 2019 – La GRC va effectuer des recherches concernant une norme nationale. Les recherches comprendront une analyse des environnements externes et internes, une analyse des lacunes et une évaluation des risques. 30 août 2019 – La GRC va examiner le niveau d'effort et les coûts connexes des obstacles connus en ce qui concerne la distribution de gilets pare-balles rigides à tous les membres opérationnels de première ligne. La GRC va consulter Santé et sécurité au travail à l'interne et des intervenants externes comme le Comité de gestion des contrats, en particulier s'il y a des coûts pour les provinces et les territoires. 15 novembre 2019 – La GRC rédigera une première ébauche de proposition de norme nationale mise à jour. 30 novembre – La GRC consultera les comités chargés de l'équipement concernant la proposition de norme nationale mise à jour. 15 janvier 2020 – La GRC présentera l'ébauche finale de la proposition de norme nationale mise à jour aux cadres supérieurs aux fins d'approbation. 31 mars 2020 – La GRC publiera une norme nationale mise à jour pour les gilets pare-balles rigides.	Services de police contractuels et autochtones (SPCA) Commissaire adjoint Dennis Daley 613-843-3478	

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
Printemps 2019 (Rapport 5)	La GRC devrait veiller à ce que ses agents obtiennent leur requalification au maniement des armes à feu conformément aux exigences de la politique en vigueur.	Recommandation acceptée. La GRC reconnaît l'importance d'assurer la préparation de son effectif et s'emploie à revoir ses politiques actuelles sur la formation relative aux armes à feu ainsi que ses mécanismes de conformité et de compte rendu en la matière afin d'optimiser la responsabilisation. Ce travail sera effectué sous la direction du Comité national de surveillance de la formation obligatoire de la GRC. Comme suite aux recommandations formulées dans le rapport MacNeil (Examen indépendant — Fusillade de Moncton — 4 juin 2014), la GRC a fait et continue de faire d'importants efforts pour adapter ses pratiques de formation sur les armes à feu en fonction de l'évolution des interactions de la police. Nous cherchons également à cerner les principaux facteurs qui influent sur les taux de conformité en matière de formation relative aux armes à feu. Les pratiques de formation et les politiques connexes seront dorénavant élaborées en tenant compte des commentaires que nous recevrons afin de maintenir la sécurité du policier et du public. Ces mesures collectives s'inscrivent dans notre engagement à remplir nos obligations aux termes de la partie II du Code canadien du travail.	- La GRC continuera d'élaborer et d'améliorer ses cartes montrant la répartition de l'information sur les épreuves de qualification au tir. Les cartes et les indicateurs de conformité seront mis à jour et distribués tous les trimestres pour assurer la conformité aux exigences de la politique. - La GRC atteindra des niveaux de responsabilisation plus élevés grâce au suivi régulier par le Comité national de surveillance de la formation obligatoire (CMSFO). - Conformément aux efforts récemment déployés depuis l'incident de Moncton, la GRC continue de moderniser ses politiques et ses pratiques de formation en matière d'armes à feu afin de mieux préparer ses membres aux réalités opérationnelles qui les attendent,	30 avril 2020	- Avril 2019 – La GRC a établi une épreuve annuelle révisée de qualification au tir au pistolet et elle a apporté d'autres changements à la structure de l'épreuve annuelle de qualification au tir qui seront présentés aux cadres supérieurs de la GRC d'ici septembre 2019; ces changements visent à augmenter les taux de conformité en créant un milieu d'apprentissage plus convivial pour les participants et axé sur le perfectionnement des compétences plutôt que sur les essais. - Avril 2019 – La GRC a lancé une série de vidéos didactiques à l'appui de l'épreuve annuelle de qualification au tir; ces vidéos sont animées par les instructeurs de tir. À l'interne, les réactions aux vidéos d'aide à la formation, qui ont été présentées aux groupes de formation avant la date de lancement, ont été très positives, par conséquent, tous les membres de la GRC peuvent maintenant s'inscrire et avoir accès à la programmation. Les vidéos se trouvent actuellement dans Agora. Apprentissage et Perfectionnement (AP) de la GRC collabore avec les Services de police contractuels et autochtones à la production d'une série de vidéos destinées aux utilisateurs afin d'aider et d'orienter les activités des membres sur le terrain au moment de parfaire leurs compétences dans le maniement du pistolet et de la carabine; la date d'achèvement prévue est décembre 2019. - La Section de la formation tactique de la GRC a élaboré un plan quinquennal (5 ans) concernant l'épreuve annuelle de qualification au tir et le commandant de la	Dirigeant principal des Ressources humaines (DPRH) / Apprentissage et Perfectionnement Jennifer Richens, DG, Apprentissage et Perfectionnement	

			aujourd’hui et demain. • La GRC va élaborer des outils améliorés d’évaluation et de signalement en ce qui concerne la politique, la formation et la conformité.		Division Dépôt a donné son approbation. La stratégie a pour but d’améliorer l’ensemble des compétences opérationnelles des membres et de se conformer aux recommandations du rapport MacNeil; le lancement de l’épreuve annuelle de qualification au tir de 2019 est la première étape de ce processus. • Juin 2019 – La GRC lancera une trousse de formation des instructeurs de tir (au pistolet) de la GRC; l’accent sera mis non seulement sur les compétences physiques, mais aussi sur la création d’un milieu d’apprentissage positif pour tous les participants. • Juin 2019 – La GRC procédera à l’analyse des sondages sur l’épreuve annuelle de qualification au tir (pour le pistolet et la carabine). • Un groupe de travail a été mis sur pied dans le but de moderniser la formation sur les armes à feu et l’épreuve annuelle de qualification au tir. Ce groupe d’experts de partout au Canada se réunira à l’été 2019 afin de se pencher sur la question de la conformité des armes à feu, ainsi que sur les améliorations qui pourraient être apportées en vue de faire augmenter ces taux de conformité. • Septembre 2019 – La GRC continuera d’évaluer rigoureusement son programme de formation sur la carabine afin d’y apporter les modifications nécessaires pour préparer au mieux ses membres à intervenir dans les situations critiques. • Octobre 2019 – Des recommandations seront adressées au Comité national de surveillance de la formation obligatoire (CMSFO) de la GRC afin d’améliorer la conformité à l’épreuve annuelle de qualification au tir, en fonction des conclusions des recherches et des données recueillies. Les mesures correctives seront approuvées par les cadres supérieurs de la GRC et elles		
--	--	--	--	--	---	--	--

					seront supervisées par le CMSFO. • Novembre 2019 – De façon semblable à l'épreuve de qualification au tir au pistolet, des avis automatisés seront rapidement envoyés aux membres par courriel pour leur rappeler leur obligation de réussir l'épreuve de qualification au tir à la carabine.		
--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
Printemps 2019 (Rapport 5)	La GRC devrait veiller à assurer l'entretien préventif des pistolets et des carabines conformément aux exigences de sa politique	Recommandation acceptée. La GRC remercie le Bureau du vérificateur général du Canada d'avoir souligné la nécessité de veiller à ce que les pratiques d'entretien des armes à feu reflètent bien l'intention de sa politique en la matière. L'objectif global de la GRC est de s'assurer que ses membres disposent d'armes sûres et fiables pour l'exercice de leurs fonctions et d'armes supplémentaires en cas de besoin. Elle estime que cet objectif est atteint. Elle précisera sa politique actuelle pour s'assurer qu'elle indique plus clairement la fréquence des travaux d'entretien et continuera d'appliquer ses pratiques d'entretien des armes à feu pour que ses membres disposent d'armes sûres et fiables pour l'exercice de leurs fonctions.	- La GRC continuera de faire respecter les exigences relatives aux pratiques d'entretien des armes à feu afin que les membres disposent d'armes sûres et fiables pour l'exercice de leurs fonctions. - La politique de la GRC sur l'entretien des armes explique clairement l'objectif global de la politique ainsi que la fréquence des travaux d'entretien pour veiller à ce que l'entretien préventif des pistolets et des carabines soit effectué en conformité avec les exigences de la politique.	31 mars 2020	31 mai 2019 – La politique n° 6 du <i>Manuel des armes à feu</i> sera examinée et mise à jour pour expliquer clairement l'objectif général de la politique ainsi que la période d'entretien préventif. 30 juin 2019 – Communication à l'échelle nationale de la politique mise à jour et précisée aux coordonnateurs de l'entretien préventif dans toutes les divisions. 31 juillet 2019 – Rapport de suivi sur l'entretien préventif des pistolets de distribution individuelle. 30 septembre 2019 – Rapport de suivi sur l'entretien préventif des carabines. 31 décembre 2019 – Rapport de suivi sur l'entretien préventif des pistolets distribués à des services.	Gestion générale et Contrôle / Gestion du matériel et de l'actif Surint. Ian Cowan Directeur du programme Uniformes et Équipements 613-993-9886	

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
Printemps 2019 (Rapport 5)	La GRC devrait bien gérer ses projets d'acquisition, notamment en satisfaisant aux exigences relatives au cycle de vie telles que les besoins en matière de formation et d'entretien.	Recommandation acceptée. La GRC examinera des façons d'assurer une gestion plus rigoureuse des projets et veillera à ce que les facteurs liés au cycle de vie soient pris en compte lors du processus d'approbation des projets. La GRC a amélioré la surveillance exercée à l'égard de l'équipement de sécurité des policiers. Par exemple, en novembre 2015, elle a créé le Comité de surveillance de l'équipement opérationnel, qui est composé de gestionnaires supérieurs occupant des postes clés. Elle a de plus dressé l'inventaire des principales pièces d'équipement de sécurité des policiers, et le Comité suit de près le cycle de vie de chacune de ces pièces afin de pouvoir, en temps opportun, renouveler son acquisition et prendre toutes les dispositions connexes qu'elle nécessite en ce qui a trait à la formation, à la santé et à la sécurité.	- On examinera des façons d'assurer une gestion plus rigoureuse des projets en ce qui concerne l'équipement de police. Voici des options : normalisation de la documentation relative aux projets, estimation des coûts et établissement d'un comité de gestion des projets liés à l'équipement. - La GRC mettra sur pied un comité pour les biens et le matériel dans le cadre de sa gouvernance pour s'assurer que les décisions liées à l'investissement dans l'équipement de police tiennent compte des facteurs liés au cycle de vie. - La GRC continuera de recenser l'équipement de sécurité des policiers qui doit être surveillé afin de prendre en temps opportun toutes les dispositions nécessaires sur les plans de l'acquisition, de la formation ainsi que de la santé et de la sécurité.	31 mars 2020	31 mars 2020 – On a dégagé et examiné des façons d'assurer une gestion plus rigoureuse des projets pour l'équipement des policiers. Les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les options envisageables doivent être déterminées et soumises aux fins d'approbation. 30 juin 2019 – Achèvement du mandat du comité chargé des biens et du matériel. 30 septembre 2019 – Élaboration de documents normalisés sur l'investissement en ce qui concerne l'équipement des policiers. - En cours : Les réunions du comité chargé des biens et du matériel, conformément au cadre de gestion des investissements, auront lieu de façon ponctuelle jusqu'à ce que les besoins en matière de ressources soient déterminés et approuvés afin qu'on tienne des réunions régulières. - En cours : La GRC continue de tenir des réunions du comité de supervision de l'équipement opérationnel pour dégager et surveiller les besoins en matière d'équipement de sécurité des policiers. 31 mars 2020 – Un examen du mandat du comité de supervision de l'équipement opérationnel peut être requis, selon le résultat de l'examen des façons d'assurer une gestion plus rigoureuse des projets en ce qui concerne l'équipement de police.	Gestion générale et Contrôle / matériel et gestion des actifs Heather MacDonald Directeur général par interim matériel et gestion des actifs 613-843-6942 Services de police contractuels et autochtones (SPCA) Commissaire adjoint Dennis Daley 613-843-3478	